



Fiche teaser préalable à consultation Canal Seine-Nord Europe

TRAVAUX TOARC 4.1

Communication en amont à destination des entreprises les informant de la publication prochaine d'une consultation dans le cadre du projet CSNE.

Coordonnées de l'émetteur du besoin :

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

SOCIETE DU CANAL SEINE-NORD EUROPE

Adresse : **23, Place d'Armes 60 200 Compiègne**

Téléphone : **03 44 40 74 98**

Adresse internet du pouvoir adjudicateur : <https://www.canal-seine-nord-europe.fr/>



Procédure de consultation

Date prévisionnelle de lancement : 3^{ème} trimestre 2025

Date prévisionnelle d'attribution du marché : 4^{ème} trimestre 2026

Procédure retenue : Procédure avec négociation

- Les candidats sont invités à remettre un dossier de candidature démontrant leur capacité à assurer les travaux et prestations associées (capacités attendues mentionnées dans les pièces de consultation).
- La phase offres sera engagée avec les seuls candidats dont la candidature aura été retenue.

Consultation prochainement disponible sur la plateforme d'achats AWS : <https://www.marches-publics.info/>

Caractéristiques du marché

Marché n° M401 – Travaux TOARC 4.1

Prix : Unitaires et forfaitaires

Délai global d'exécution : 69 mois (préparation = 6 mois ; exécution = 63 mois dont 7 mois pour la phase de mise en eau)

- **Clause PME** : Oui – taux de 20%
- **Clause CIAE (insertion par l'activité économique)** : Oui

Principales prestations

Missions principales :

Le marché de travaux dit TOARC 4.1 a pour objet la réalisation des travaux et prestations de Terrassement, Ouvrages d'Art et de Rétablissements de Communication (TOARC).

Le marché TOARC 4.1 concerne le secteur 4 et couvre ~18,3 km du Canal Seine-Nord-Europe (CSNE), des communes d'Étrécourt-Manancourt à Bourlon. Il commence à la limite du Département de la Somme (80) au Sud et s'étend principalement sur le Département du Pas-de-Calais (62), avec une partie sur le Département du Nord (59).

Le marché TOARC 4.1 correspond au tronçon du CSNE situé entre les PK 178+120 (à la limite des travaux du secteur 3) et 196+440 (au sud de l'autoroute A26).

Les travaux de ce marché consistent notamment en la réalisation :

- + du chenal complet de navigation hors écluses : travaux de dégagement d'emprises (débranchement, dessouchage, démolition), de terrassements, de génie civil (soutènement), et d'étanchéité (y compris sa protection) ;
- + des rétablissements des voies de communication : travaux de dégagement d'emprises (débranchement, dessouchage, démolition), de terrassements, de génie civil (ouvrages d'art), de chaussée, d'équipements de sécurité, de signalisation horizontale et verticale ;
- + des aménagements latéraux du chenal de navigation (chemins de service) : travaux de chaussée ;
- + des bassins de virement : travaux de terrassements et d'étanchéité (y compris protection) ;
- + des équipements linéaires divers, et certains équipements ponctuels (signalisation, balisage, glissières, réseau d'auscultation, ponton de pêche, dispositifs de sortie d'eau pour les personnes et la faune, etc.) ;
- + des rétablissements hydrauliques : travaux de terrassements et de génie civil ;
- + des berges lagunées et annexes hydrauliques : travaux de dégagement d'emprises (débranchement, dessouchage, démolition), de terrassements, d'étanchéité (y compris protection), de mise en œuvre d'enrochements et de plantations ;
- + des dépôts définitifs de matériaux, et du comblement du canal du Nord ;
- + du démantèlement des bâtis et équipements du tunnel de Ruyaulcourt et de l'écluse n°7 du canal du Nord.

Missions transverses :

Le marché inclut toutes les prestations associées aux travaux, dont :

- + Les installations de chantier y compris les amenées de réseau le cas échéant, la signalisation de chantier ;
- + Les démarches administratives
- + La gestion des eaux en phase chantier,
- + Les amenées / replis de matériel nécessaires à l'ensemble des opérations,
- + Les reconnaissances complémentaires de sol,
- + Les opérations topographiques,
- + Les opérations visant au respect :
 - De la qualité et de la traçabilité des matériaux,
 - De l'environnement et du développement durable (par référence à l'arrêté d'autorisation environnementale),
 - De la sécurité et de la santé
- + La gestion des risques, des coûts, des délais et des interfaces avec les autres marchés travaux,
- + Les études d'exécution,
- + La fourniture des éléments constitutifs du dossier des ouvrages exécutés,
- + ...

Réalisation des ouvrages :

Le marché TOARC 4.1 comprend notamment les ouvrages suivants :

- + Des ouvrages de navigation fluviale :
 - la section du bief n°5 située sur le périmètre du marché, incluant le barrage du bief 5 Nord de classe B et une partie du barrage de Marquion de classe A ,
 - 3 accès de service sur le chemin de service depuis la voie communale d'Hermies, la RD930 et la RD16.
- + Une installation portuaire :
 - un quai céréalier à Graincourt-lès-Havrincourt,
 - le bassin de virement associé à ce quai.
- + 9 rétablissements de voiries, générant la création de 8 ouvrages d'art routiers :

- 7 rétablissements de voiries départementales (RD7E, RD7, RD19^E, RD5, RD15, RD930, RD16),
- 2 rétablissements de voiries communales (VC Hermies et VC Mœuvres-Bourlon),
- + La requalification de la VC Hermies-Ruyaulcourt et du chemin des Croix,
- + La démolition de 6 ouvrages d'art franchissant le Canal du Nord dans la zone de chevauchement rétablissant actuellement la RD19E, la RD5 (2 ouvrages existants) et 3 voies communales d'Hermies (chemins dits des Processions, de la VC d'Hermies et du Bois Tilleul),
- + Les aménagements pour les modes doux/actifs,
- + 30 Ouvrages hydrauliques (siphons, aqueducs, déversoirs, descente d'eau, prise d'eau, déversoir de sécurité),
- + Des aménagements environnementaux et paysagers (hors plantations) :
 - 1 annexe hydraulique,
 - 5 berges lagunées,
 - un passage grande faune générant la création d'un ouvrage d'art,
 - certains aménagements paysagers, les aménagements des zones de dépôts et la remise à l'agriculture de certains dépôts,
- + Le rétablissement des réseaux concessionnaires interceptés (génie civil au niveau des rétablissements de voirie uniquement),
- + La fourniture et la pose de certains équipements.

Quelques particularités :

- + Le grand déblai d'Ytres, d'une longueur de 5km, pouvant atteindre jusqu'à 48 m de profondeur,
- + Le grand déblai d'Havrincourt, pouvant atteindre jusqu'à 30 m de profondeur,
- + La zone de croisement et de chevauchement du canal du Nord, dans le secteur d'Hermies, d'une longueur de 4.5 km environ,
- + Une partie du barrage de Marquion, de classe A, sur environ 3,6 km.

La cartographie simplifiée du secteur 4 est présentée en page suivante.

